

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La brigade des douanes de Cherbourg saisit 11 tonnes de tabac**

Paris, le 29 septembre 2022

Le 24 septembre 2022, les agents de la brigade des douanes de Cherbourg, en contrôle à la gare maritime de Cherbourg, ont procédé au contrôle d'un poids-lourd en provenance de Belgique et à destination de l'Irlande.

À l'ouverture de la remorque, les agents découvrent un chargement intégralement constitué de cartons sur palettes. L'ouverture de ces derniers permet de constater la présence de cigarettes.

Après dépotage, les agents constatent que les 32 palettes renferment des cigarettes pour un poids d'environ 5 tonnes ainsi que du tabac à rouler pour un poids d'environ 6 tonnes. La valeur totale de la marchandise est estimée à plus de 5 millions d'euros.

Sur instruction du procureur de la République, les agents ont procédé à la remise du chauffeur aux services de police judiciaire.

Faisant suite aux différentes saisies effectuées par la même brigade en date du 17 septembre 2022 portant sur plus de 15 kg de cocaïne, de mars 2022 portant sur 1,8 tonnes de tabac et de février 2022 pour 9,9 tonnes de la même marchandise, cette nouvelle saisie de la brigade de nouveau illustre l'investissement de direction régionale des douanes de Caen dans la lutte contre tous les trafics illicites et notamment le commerce illicite des produits du tabac.

Au premier semestre 2022, la douane a saisi 342,8 tonnes de cigarettes de contrebande.

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- **Photos** : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/1q60Vcu93W>
- **Communiqué sur la saisie de 15 kilos de cocaïne** : [cliquer ici](#)

*Crédits : douane française.*

Direction régionale des douanes et droits indirects de Caen  
09 70 27 45 05 - [pae-caen@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-caen@douane.finances.gouv.fr)

Bureau de la communication :  
01 57 53 43 18 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)